Nations Unies A/C.1/71/L.48



Distr. limitée 12 octobre 2016 Français Original : anglais

Soixante et onzième session Première Commission

Point 98 b) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet : nouvelles mesures à prendre dans le domaine du désarmement pour éviter la course aux armements au fond des mers et des océans et dans leur sous-sol

Brésil: projet de décision

Nouvelles mesures à prendre dans le domaine du désarmement pour éviter la course aux armements au fond des mers et des océans et dans leur sous-sol

L'Assemblée générale décide qu'à l'avenir, le Secrétaire général ne lui présentera le rapport triennal demandé au paragraphe 8 de la résolution 44/116 O du 15 décembre 1989 que si elle en décide ainsi.





